#### CANADA PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DE CANTLEY

Procès-verbal de la session spéciale du conseil municipal de la Municipalité de Cantley tenue le 17 juillet 2014 à 18 h 30 au 47, chemin Sainte-Élisabeth à Cantley à la salle paroissiale - Paroisse Sainte-Élisabeth

#### 1. OUVERTURE

Présidée par la mairesse, Madeleine Brunette

#### Sont présents:

Aimé Sabourin, conseiller, District des Monts (District 1) Albert Potvin, conseiller, District de la Rive (District 3) Sarah Plamondon, conseillère, District des Parcs (District 4) Louis-Simon Joanisse, conseiller, District des Érables (District 5) Marjolaine Gauthier, conseillère, District des Lacs (District 6)

#### Absence motivée:

Marcel Beaudry, conseiller, District des Prés (District 2)

#### Est aussi présent:

Jean-Pierre Valiquette, directeur général

Les membres du conseil reconnaissent avoir reçu l'avis de convocation dans les délais prescrits par le Code municipal.

Deux (2) contribuables sont présents dans la salle.

La séance spéciale débute à 18 h 30.

### ORDRE DU JOUR DE LA SESSION SPÉCIALE TENUE LE JEUDI 17 JUILLET 2014

- 1. Ouverture de la séance
- 2. Période de questions
- 3. Adoption de l'ordre du jour
- 4. Avis de motion Règlement constituant le comité de l'environnement de Cantley (CEC) et abrogeant le Règlement numéro 250-04
- 5. Avis de motion Modification du Règlement de zonage numéro 269-05 afin d'agrandir la zone 64-F à même la zone 1-F
- 6. Démission de M. Jean-Pierre Valiquette, directeur général et mandat à une firme de consultant en ressources humaines pour le recrutement d'un directeur général
- 7. Autorisation de procéder à l'embauche de M. Wahb Anys, directeur général adjoint à titre de directeur général par intérim

- 8. Démission de Mme Mélanie Séguin, représentante du district des Érables (# 5) à titre de membre du comité des loisirs, de la culture et des parcs (CLCP) et autorisation de procéder à la sollicitation de candidatures pour siéger au sein du comité des loisirs, de la culture et des parcs (CLCP)
- 9. Période de guestions
- 10. Clôture de la séance et levée de l'assemblée

#### PÉRIODE DE QUESTIONS

#### Point 3. 2014-MC-R284 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST

Proposé par le conseiller Albert Potvin

Appuyé par le conseiller Louis-Simon Joanisse

ET IL EST RÉSOLU QUE l'ordre du jour de la session spéciale du 17 juillet soit adopté tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

#### Point 4.

## 2014-MC-AM285 AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT CONSTITUANT LE COMITÉ DE L'ENVIRONNEMENT DE CANTLEY (CEC) ET ABROGEANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 250-04

Je, soussigné, Albert Potvin, conseiller du district électoral numéro 3 (district de la Rive), donne avis de motion qu'il sera présenté lors d'une prochaine séance du conseil un règlement afin d'abroger le Règlement numéro 250-04 Formation du Comité de l'environnement à Cantley (CEC) et ses amendements et visant l'application de nouvelles dispositions relatives à la constitution du comité de l'environnement de Cantley (CEC) et son fonctionnement.

La lecture du projet de règlement ne sera pas nécessaire étant donné que la demande de dispense de lecture est faite en même temps que cet avis de motion et qu'une copie du projet de règlement sera remise aux membres du conseil municipal au plus tard deux jours juridiques avant la séance à laquelle il doit être adopté et si, lors de cette séance, tous les membres du conseil municipal présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture (art. 445 C.M.).

M. Aimé Sabourin se retire des discussions ayant apparence d'un conflit d'intérêts sur cette résolution.

#### Point 5.

#### 2014-MC-AM286 AVIS DE MOTION - MODIFICATION DU RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 269-05 AFIN D'AGRANDIR LA ZONE 64-F À MÊME LA ZONE 1-F

Je, soussigné, Louis-Simon Joanisse, conseiller du district électoral numéro 5 (district des Érables) et président du comité consultatif d'urbanisme (CCU), donne avis de motion qu'il sera présenté lors d'une prochaine séance du conseil un règlement modifiant le Règlement de zonage numéro 269-05 à l'effet d'agrandir la zone 64-F à même la zone 1-F de sorte que la zone 1-F ne soit composée que des lots 2 621 493 et 2 692 608 et de la partie du lot 2 619 890 actuellement comprise dans la zone 1-F et ce, tel que montré au plan ci-joint.

La lecture du projet de règlement ne sera pas nécessaire étant donné que la demande de dispense de lecture est faite en même temps que cet avis de motion et qu'une copie du projet de règlement sera remise aux membres du conseil municipal au plus tard deux jours juridiques avant la séance à laquelle il doit être adopté et si, lors de cette séance, tous les membres du conseil municipal présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture (art. 445 C.M.).

#### M. Aimé Sabourin reprend son siège à la table du conseil.

# Point 6. 2014-MC-R287 DÉMISSION DE M. JEAN-PIERRE VALIQUETTE, DIRECTEUR GÉNÉRAL ET MANDAT À UNE FIRME DE CONSULTANT EN RESSOURCES HUMAINES POUR LE RECRUTEMENT D'UN DIRECTEUR GÉNÉRAL

CONSIDÉRANT QUE, par la résolution numéro 2010-MC-R422 adoptée le 9 novembre 2010, le conseil embauchait M. Jean-Pierre Valiquette à titre de directeur général par intérim;

CONSIDÉRANT QUE, par la résolution numéro 2011-MC-R187 adoptée le 3 mai 2011, le conseil autorisait l'embauche de M. Jean-Pierre Valiquette à titre de directeur général;

CONSIDÉRANT QUE M. Valiquette a informé la municipalité le 14 juillet 2014 de son départ;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité des finances et des ressources humaines (CFRH) d'accepter la démission de M. Valiquette;

CONSIDÉRANT QUE le conseil désire engager une firme de consultant pour la recherche et l'embauche d'un directeur général;

CONSIDÉRANT QUE cette firme doit avoir une large expérience du monde municipal;

EN CONSÉQUENCE, il est

UNANIMEMENT RÉSOLU QUE le conseil, sur recommandation du comité des finances et des ressources humaines (CFRH), accepte la démission de M. Jean-Pierre Valiquette à titre de directeur général et ce, en date du 14 juillet 2014;

QUE le conseil présente à M. Jean-Pierre Valiquette ses remerciements pour le travail professionnel effectué au service de la Municipalité de Cantley et lui transmet ses meilleurs vœux de succès dans ses nouveaux projets;

QUE le conseil mandate une firme de consultant en ressources humaines pour la recherche et l'embauche d'une personne cadrant au profil souhaité pour le poste de directeur général de la Municipalité de Cantley.

Adoptée à l'unanimité

# Point 7. <u>2014-MC-R288 AUTORISATION DE PROCÉDER À L'EMBAUCHE DE M. WAHB ANYS, DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT À TITRE DE DIRECTEUR GÉNÉRAL PAR INTÉRIM</u>

CONSIDÉRANT la démission de M. Jean-Pierre Valiquette, directeur général le 14 juillet 2014;

CONSIDÉRANT QUE le conseil souhaite procéder au remplacement du poste de directeur général, et ce, par intérim pour répondre aux besoins urgents ;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité des finances et des ressources humaines (CFRH) de nommer M. Wahb Anys, directeur général adjoint à titre de directeur général par intérim;

EN CONSÉQUENCE, il est

UNANIMEMENT RÉSOLU QUE le conseil autorise l'embauche de M. Wahb Anys, directeur général adjoint à titre de directeur général par intérim, à compter du 4 août 2014, pour une période maximale de six (6) mois, le tout selon les termes et conditions du contrat d'engagement entre la Municipalité de Cantley et M. Wahb Anys, tel qu'il appert de la pièce jointe à la présente résolution;

QUE les fonds requis soient puisés à même les postes budgétaires numéros 1-02-130-00-141 « Salaires - Gestion administrative ».

Adoptée à l'unanimité

Point 8.

2014-MC-R289 DEMISSION DE MME MELANIE SEGUIN, REPRÉSENTANTE DU DISTRICT DES ÉRABLES (# 5) A TITRE DE MEMBRE DU COMITE DES LOISIRS, DE LA CULTURE ET DES PARCS (CLCP) ET AUTORISATION DE PROCÉDER À LA SOLLICITATION DE CANDIDATURES POUR SIÉGER AU SEIN DU COMITÉ DES LOISIRS DE LA CULTURE ET DES PARCS (CLCP)

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Cantley a établi une structure de plusieurs comités municipaux composés de représentants de citoyens, dont le comité des loisirs, de la culture et des parcs (CLCP);

CONSIDÉRANT QUE, par la résolution numéro 2013-MC-R123 adoptée le 12 mars 2013, le conseil nommait Mme Mélanie Séguin, représentante du district des Érables (# 5);

CONSIDÉRANT QUE le comité des loisirs, de la culture et des parcs (CLCP) a reçu un avis de démission de Mme Mélanie Séguin à titre de membre du CLCP, le 20 mai 2014;

CONSIDÉRANT la recommandation des membres du conseil de procéder à la sollicitation de candidatures pour siéger au sein du comité des loisirs, de la culture et des parcs (CLCP);

EN CONSÉQUENCE, il est

Proposé par la conseillère Sarah Plamondon

Appuyé par le conseiller Louis-Simon Joanisse

ET IL EST RÉSOLU QUE le conseil entérine la démission de Mme Mélanie Séguin, représentante du district des Érables (# 5) et ce, en date du 20 mai 2014;

QUE le conseil autorise l'administration municipale à procéder à la sollicitation de candidatures de citoyens bénévoles pour le comité des loisirs, de la culture et des parcs (CLCP).

Adoptée à l'unanimité

#### Point 9. <u>PÉRIODE DE QUESTIONS</u>

### Point 10. <u>2014-MC-R290</u> <u>CLÔTURE DE LA SÉANCE SPÉCIALE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE</u>

EN CONSÉQUENCE, il est

Proposé par la conseillère Sarah Plamondon

Appuyé par le conseiller Louis-Simon Joanisse

ET IL EST RÉSOLU QUE la session spéciale du conseil du 17 juillet 2014 soit et est levée à 18 heures 45.

Adoptée à l'unanimité

Jean-Pierre Valiquette
Directeur général